



BARTHÉLÉMY
AVOCATS

COMMUNIQUÉ

**Barthélémy Avocats organise son Université de Rentrée
le vendredi 3 septembre 2021**

Une grande première pour Barthélémy Avocats... Cette année, le cabinet a décidé d'organiser sa première Université de Rentrée, le vendredi 3 septembre 2021 après-midi.

Il s'agira d'un évènement hybride, puisque les intervenants seront à Paris, quand les participants, eux, seront dispatchés en présentiel dans 6 villes de France : Bordeaux, Lyon, Marseille, Paris, Rennes et Strasbourg ! Aussi, il sera également possible d'assister à cette manifestation à distance, connecté(e) depuis votre propre ordinateur.

Au programme de cette rencontre ? La négociation collective ! Si cette dernière permet désormais d'adapter la norme sociale au contexte particulier de l'entreprise, quelles sont toutefois les potentialités concrètes offertes par la négociation collective ? Quelles valeurs doivent être observées par les négociateurs ?

Vous pourrez donc assister lors de cet évènement, à des échanges sur ces deux thématiques, abordées par Le Conseil Scientifique Barthélémy Avocats. Conseil Scientifique qui se compose, depuis ce début d'année, de deux éminents universitaires : **Patrick Morvan** et **Christophe Radé** et de quatre associés Barthélémy Avocats : **Damien Chenu**, **Gwennaël François**, **André Derue** et **Emmanuel Andréo**, tous avocats associés Barthélémy Avocats.

Vous pouvez vous inscrire directement en ligne à cette manifestation depuis le site web Barthélémy Avocats, via le lien suivant : <https://bit.ly/2UXlzaL>.

Ne tardez pas, le nombre de place est limité, aussi bien en présentiel qu'en distanciel !

* * *

Contact presse :

Service communication
BARTHELEMY AVOCATS
Camille GIARD
cgiard@barthelemy-avocats.com

A propos de Barthélémy Avocats

Fort de 50 années d'expérience en droit social, Barthélémy Avocats compose aujourd'hui le paysage juridique français avec ses 19 bureaux répartis sur l'ensemble du territoire. Grâce à son maillage national et à sa forte implantation régionale, le cabinet met au service des entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs confondus, l'expertise de plus de 100 avocats.

Droit du travail, de la sécurité sociale, de la protection sociale complémentaire... le savoir-faire du cabinet couvre le droit de l'activité professionnelle dans son ensemble. Outre leurs compétences reconnues en la matière, notamment grâce à leur approche organisationnelle, des avocats se sont également spécialisés dans le droit de la santé (et secteur social/médico-social), le droit du sport et le droit dans le secteur public.